

GEUD'Infos Municipales



www.geudertheim.fr



La lettre municipale d'informations de Geudertheim N° 14 • juillet 2011

édito

Patrick LUTZ

Adjoint au maire de Geudertheim

La 14^e édition du G'IM vous informe à nouveau sur les faits

marquants de ce printemps estival, peut-être un peu trop sec pour certains, et nous projetera sur les travaux à venir cet été.

Entre autres :

- l'avancement des travaux sur la rue du Général de Gaulle ;
- l'achèvement de la partie administrative du projet d'aire de remplissage et de lavage pour le monde agricole ;
- la volonté des agriculteurs de mettre en place des bandes enherbées afin de limiter les coulées d'eaux boueuses suite aux orages, en attendant les résultats d'une étude qui sera réalisée prochainement ;
- l'avancée des travaux dans notre lotissement « Heiligenhaesel » ;
- le véritable succès de notre parcours de santé intercommunal en forêt de Geudertheim ;
- les diverses actions menées toute l'année pour le fleurissement de notre commune : plantations des massifs, marché aux fleurs, concours des maisons fleuries.

En ce qui concerne notre forêt communale, les plantations faites ce printemps par une équipe de bénévoles ont bien pris racines malgré un printemps très sec.

Au nom de l'ensemble de la Municipalité, une bonne lecture à toutes et à tous et surtout de bonnes vacances à venir. ■

Geud'actus



■ Le festival des enfants

L'école maternelle s'est à nouveau produite en duo avec MOM ZIKS au festival Basse-Zorn'Live à Hoerd. En effet les enfants de la classe des moyens, accompagnés de leur maîtresse Dora, ont présenté à leurs parents venus en masse, ainsi qu'à de nombreux festivaliers, un nouveau spectacle musical ayant pour fil conducteur des chansons choisies dans le répertoire de la classe.

■ Classe de découverte

Vingt-sept enfants de la section des grands de l'école maternelle, emmenés par la directrice Agnès LIMBACH, ont passé un agréable séjour en classe de découverte à Plaine du 6 au 8 avril 2011, soit 3 jours et 2 nuits.

Ce projet « nature » avait pour principaux objectifs : apprendre à vivre ensemble et devenir autonome, découvrir la faune et la flore des Vosges, partir à la recherche de traces et indices de présence d'animaux, s'orienter dans le village de Plaine.



Grâce au dynamisme des trois mamans accompagnatrices et au soleil radieux, cette aventure restera un excellent souvenir.

■ Kermesse de l'école élémentaire

Le principe de l'alternance a été à nouveau respecté puisque la kermesse a été organisée ce 17 juin 2011 par l'école élémentaire, après celle de l'école maternelle l'an dernier. Dans une ambiance conviviale, heureusement épargnée par les orages, les parents ont pu tout d'abord admirer et applaudir les représentations données dans les salles de classe avant d'accompagner leurs enfants vers les jeux organisés dans la cour de l'école. La soirée s'est terminée sous le chapiteau installé place Marie-Georges Picquart pour le volet restauration. Cette jolie fête qui a résonné aux cris de joie des enfants n'aurait pu se dérouler sans l'engagement de l'équipe enseignante et l'implication des parents d'élèves, qu'il faut féliciter au nom de toutes les familles.



■ Michel Billau récidive

L'aire de remplissage ouest, située à côté de l'étang de pêche de la Zornmatt, en bas de la rue de la Rivière, a été rénovée. Comme celle située à la sortie sud du village, elle a

SOMMAIRE

- > Geud'actus 1 à 5
- > Infos pratiques 6 et 7
- > Tribune ouverte 8 à 11
- > Le calendrier 11
- > Le dossier 12-13
- > Invitation 14-15
- > Etat civil 16

été décorée d'une fresque réalisée bénévolement par Michel BILLAU, artiste peintre geudertheimois, qui a astucieusement intégré la fenêtre de la façade dans sa composition. Par une coïncidence aussi troublante que volontaire, la silhouette du pêcheur de la fresque n'est pas sans rappeler celle d'Alfred WAEFFLER, président de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques), qui pose sur la photo avec à sa gauche Patrick LAGEL, de la jeune entreprise J2P qui a repeint le bâtiment, puis Michel BILLAU et le maire Pierre GROSS. L'inauguration a eu lieu le dimanche 5 juin 2011 en marge du concours de pêche organisé par l'AAPPMA.



■ Lotissement Heiligenhaesel

Les travaux de viabilisation sont en cours. L'achèvement de la viabilité provisoire, permettant l'obtention des permis de construire, est prévu fin juillet 2011. Tous les terrains de la 1^{ère} tranche destinés à la construction de maisons individuelles libre d'architecte ont été attribués. Mais il reste deux programmes de constructions neuves en accession à la propriété, l'un pour quatre maisons groupées de 4 et 5 pièces, l'autre pour quelque douze logements type F2/F3.



Vos contacts :

- pour les maisons groupées :
OIKOS SAS (Groupe Procvivis Alsace),
tél. 03 90 23 50 60 ;
 - pour les logements F2 ou F3 : Société
Coopérative de Promotion Immobilière du
Bas-Rhin, tél. 03 88 21 30 77.
- Les deux sociétés ont pour adresse : 11 rue
du Marais Vert - 67084 STRASBOURG
Cedex.



La commercialisation est lancée appliquant le dispositif de la location-accession PSLA (Prêt Social Location-Accession), selon la réglementation en vigueur et dans la limite des stocks disponibles. Les avantages de la location-accession PSLA (accessible sous conditions de ressources) :

- prix de vente plafonné calculé avec une TVA au taux réduit de 5,5% ;
- exonération de taxe foncière pendant 15 ans ;
- accession sécurisée : garantie de relogement et garantie de rachat ;
- assurance-revente incluse.

■ Coulées de boue

Notre commune est soumise au risque d'inondation par coulées d'eaux boueuses notamment provoquées par les entrées d'eau chargée collectée par deux voiries provenant des bassins versants agricoles. En effet des habitations situées en bas de versant, mais également au centre du village, sont touchées par les eaux de ruissellement chargées de sédiments des champs surplombant les villages, et ceci lors d'épisodes orageux violents.

La commune a d'ores et déjà engagé une démarche de concertation avec la profession agricole, notamment en jouant le rôle d'animateur de réunion d'assolement concerté.

Dans ce contexte le conseil municipal souhaite définir les zones inondables par coulée d'eaux boueuses mais également étudier les possibilités d'aménagements afin d'enrayer ces phénomènes, en tenant compte des systèmes d'assainissement pluviaux en place. Toutes les solutions devront être évoquées, tant sur le champ des techniques d'hydraulique douce (fascines, bandes enherbées...) que de l'hydraulique classique (bassins de rétention, fossés de collecte et de contournement).

L'étude portera sur deux bassins versants principaux situés au nord-ouest et au nord-est de la commune. Les capacités du réseau d'assainissement jusqu'aux déversoirs d'orage devront être pris en compte dans les investigations.

Une approche hydrologique sera menée en se basant notamment sur les données météorologiques des événements passés, ceci afin de quantifier le caractère exceptionnel des pluies.

En ce qui concerne les phénomènes liés à l'érosion des sols suite à des épisodes orageux, une approche de terrain sera privilégiée, en étroite collaboration avec les riverains et les représentants de l'association foncière. Un travail de recensement des chemins d'eau provoquant des dégâts sur les habitations sera également réalisé ; des photographies aériennes et terrestres prises suite aux événements antérieurs seront mises à disposition du prestataire.

Après avoir repéré les principaux secteurs affectés par une vulnérabilité face à l'aléa coulée d'eau boueuse, le prestataire fera des propositions en termes de réduction du risque. L'ensemble des solutions devra être appréhendé du point de vue technique.

Le volet "étude de faisabilité" consistera à proposer des solutions permettant de soustraire les biens et les personnes au risque inondation par toutes les solutions techniques connues actuellement :

- techniques d'hydraulique douce,
- rétention sur les bassins versants amont,
- protection rapprochée,
- augmentation des capacités d'écoulement.

La combinaison de plusieurs solutions est à envisager. L'ensemble des scénarios fera l'objet d'une analyse comparative, tant du point de vue de l'efficacité en termes de réduction du risque que sur le plan des coûts engendrés.

Une modélisation hydraulique simplifiée sera menée afin de vérifier la pertinence de mise en place d'éventuels ouvrages de stockage ou de contournement du village et en vue de leur dimensionnement.

Voici présentés ci-dessous quelques exemples de mesures envisageables dans le cas de notre commune :



Bassin de rétention



Bande enherbée



Fossés aménagés dit "à redent"

D'ores et déjà, suite à des réunions de concertation associant les exploitants agricoles, les représentants de la commune ainsi que des techniciens de la Chambre d'Agriculture et du Conseil Général, des bandes enherbées ont été placées en des lieux stratégiques de passage des coulées boueuses. Malheureusement les conditions climatiques de ce printemps n'ont pas permis d'obtenir une levée satisfaisante des graminées semées.

■ Les jeunes électeurs à la fête nationale

Le Comité de Fêtes vous accueillera le 13 juillet à partir de 18 h 30 sous le chapiteau dressé place du général Marie-Georges Picquart, où vous pourrez vous restaurer. Vers 20 h, la distribution des lampions précédera la cérémonie officielle devant le monument aux morts, en présence du corps des sapeurs-pompiers. Les jeunes majeurs de la commune seront à l'honneur. Le maire leur remettra leur première carte électorale, symbole de droits mais aussi de devoirs auxquels ils se doivent d'être sensibles en tant que citoyens à part entière. Des sapeurs-pompiers qui se sont récemment distingués, seront aussi médaillés. La Musique de Geudertheim interprétera quelques marches militaires durant la

traditionnelle retraite aux flambeaux dont le parcours, que vous trouverez en page 15 de ce G'IM, se terminera devant la salle polyvalente où les enfants pourront retirer une tablette de chocolat. La soirée se poursuivra sur les rythmes proposés par l'orchestre « Pêche d'Enfer. »

■ Brèves du conseil municipal

1) Restauration de l'orgue de l'église protestante

Le conseil municipal a octroyé une subvention de 569 € à la paroisse protestante de Geudertheim pour la restauration de l'orgue STIEHR-MOCKERS.

2) Rue du Général de Gaulle

La rénovation de l'éclairage public rue du Général de Gaulle sera concomitante des travaux de réhabilitation de cette rue entre l'entrée sud du village et la mairie. Le montant estimé des travaux s'élève à 192 220 € HT.

3) Rue du Cimetière



Le conseil municipal a décidé d'acquérir une parcelle de terrain de 63 m², pour l'euro symbolique, à distraire de la propriété HARTMANN, afin d'élargir la rue du Cimetière et de permettre ainsi une desserte plus aisée du cimetière communal.

4) Coulées de boues

La réalisation d'une étude sur les coulées de boues à Geudertheim a été attribuée à la société ANTEA GROUP, de Barenton-Bugny (Aisne), pour un montant de 11 900 € HT.

5) Steinerne Brücke

Une consultation et des demandes de subventions ont été autorisées pour la remise en valeur de l'ouvrage d'art « Steinerne Brücke » (pont de pierre) situé sur la Zorn à la sortie sud du village.



■ L'atelier audiovisuel primé

L'atelier audiovisuel du collège Baldung-Grien de Hoerd, encadré par Patrick PIGEOLLOT, professeur d'éducation musicale, a remporté le « Clap innovation » du concours national « Je filme le métier qui me plaît », pour lequel 340 projets étaient en lice. Deux élèves de Geudertheim, Camille HEITZ et Élodie INGWILLER, ont participé à la réalisation de la vidéo, et Élodie s'est rendue à Paris pour la remise du prix des mains du jury présidé par le cinéaste Claude PINOTEAU. L'atelier audiovisuel avait choisi un métier assez rare quoique bien présent en Alsace, celui de facteur d'orgues. À cette occasion, Christian BOETZLÉ, facteur d'orgues installé à Hoerd, a apporté sa contribution en expliquant notamment son métier et le fonctionnement d'un orgue, prenant pour exemple l'orgue STIEHR-MOCKERS de l'église protestante de Geudertheim dont il effectuait alors le relevage. La vidéo primée est visible au lien suivant :

www.jefilmelemetierquimeplait.tv/index.php?



■ Aire de remplissage et de lavage

Une aire de remplissage et de lavage est un équipement permettant de limiter les risques de pollution ponctuelle et d'apporter un confort d'utilisation aux exploitants agricoles lors du remplissage et du lavage des matériels de pulvérisation. Les études montrent que les produits phytosanitaires ne sont pas tous anodins, ni pour la santé de l'homme, ni pour l'environnement.

Face à ce constat la municipalité, en collaboration avec les exploitants agricoles de notre commune, travaille depuis 2009 sur un projet d'aire de remplissage et de lavage, qui devrait bientôt aboutir après avoir établi les réponses aux multiples questions qui se posaient, à savoir :

- Que dit la réglementation ?

- Quel est l'intérêt d'une aire de remplissage et de lavage commune ?
- Comment la concevoir ?
- Quel dimensionnement ?
- Quel sera son coût ?
- Quels seront les partenaires qui nous assisteront et nous conseilleront ?

Sachant que notre ban communal se situe sur le bassin versant de la Zorn, et fait aussi partie d'un périmètre de captage des eaux, il est impératif de prévoir la protection du point d'alimentation en eau des pulvérisateurs lors de la préparation des bouillies. Il faut donc mettre en œuvre tous les moyens permettant d'éviter les débordements lors du remplissage et de traiter les effluents phytosanitaires.

La phase de remplissage sera sécurisée par un dispositif anti-retour. Le traitement des effluents phytosanitaires se fera par un dispositif biologique, le phytobac, homologué par le ministère de l'agriculture, qui est composé d'un mélange de terre (70%) et de paille broyée (30%) dans lequel les bactéries du sol décomposent toutes les molécules présentes dans les effluents. Pour le lavage sans risque des pulvérisateurs, une aire bétonnée drainera les eaux de lavage vers le phytobac, séparément des eaux pluviales, tandis que liquides et solides huileux seront retenus par un filtre à hydrocarbures. Un local est prévu sur le site pour le stockage des produits phytosanitaires. Cette aire de lavage et de remplissage devrait être la première de cette dimension sur le département du Bas-

Rhin. La commune a fait le premier pas avec l'achat du terrain nécessaire. Avec le soutien de la chambre d'agriculture et de l'agence de l'eau qui apportera une aide financière non négligeable, et sous réserve de l'engagement ferme du monde agricole de Geudertheim, le dossier d'appel d'offres pourrait être lancé en septembre pour une exploitation au printemps prochain.

■ Nos sapeurs-pompiers à l'honneur

Le 22 juin 2011 à Wolfisheim, le SDIS 67 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a mis à l'honneur le lieutenant Jean-Marie STEINMETZ, chef de la section de Geudertheim/Bietlenheim, qui s'est vu décerner la médaille d'or pour ses 30 années de service.



La seconde soirée de remise des médailles d'honneur du SDIS 67 à Bouxwiller a été l'occasion de décorer le lieutenant Joël GROSS de la médaille de vermeil pour ses 25 années de service, ainsi que les caporaux Fabien NOË et Jean-Claude SCHMELZER (25 années d'ancienneté au sein du Corps). Le caporal Thierry HAMM a reçu la médaille d'argent pour ses 20 années de service. Félicitations à tous !



De gauche à droite : Fabien NOË, Jean-Claude SCHMELZER, Thierry HAMM, le maire Pierre GROSS, Joël GROSS.



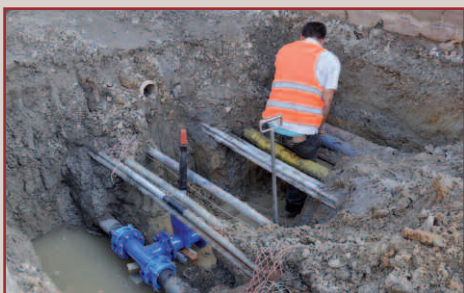
■ La fête des Loustics

Le 21 juin, jour de la fête de la musique, les Loustics ont fêté la fin de l'année en dansant. Les décorations en fleurs de papier et les accessoires issus des nombreux bricolages réalisés avec Patricia PAULEN ont égayé la salle. Parents et enfants ont découvert les nouveaux poufs achetés par la commune, ainsi que la vidéo réalisée gracieusement par Cédric PAULEN et offerte à chaque pensionnaire.

■ **Les chantiers de la RD 47**

Au sud

En matière de travaux de voirie, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Cette année, Geudertheim concentre une majeure partie des chantiers engagés par la communauté de communes de la Basse-Zorn.



En particulier, la rue du Général de Gaulle va subir une profonde mutation entre la rue de la Paix et la sortie sud du village (vers Hoerdt).

Les gros travaux de terrassement démarreront réellement en juillet mais auparavant il a fallu procéder à diverses modifications de réseau :

- la pose du réseau de gaz naturel s'est achevée par l'installation des derniers coffrets de raccordement individuels (rappelons qu'aucune installation supplémentaire ne

- sera autorisée avant cinq ans) ;
- les lignes téléphoniques ont été enfouies ;
- le SDEA en a profité pour réaliser différentes modifications pour le compte de la communauté de communes (changement de raccords au réseau d'eau potable, remplacement de conduites obsolètes, remise en état ou remplacement de poteaux d'incendie) ;
- des lignes électriques ont été mise en place en vue de projets futurs ;
- le réseau d'alimentation électrique préalable au remplacement de l'éclairage public (gaines et armoires) a été posé ;
- enfin, la commune en a profité pour faire installer des fourreaux en vue d'un système d'irrigation.

La concentration et l'ampleur des chantiers ont rendu indispensable la fermeture de la circulation depuis le 16 mai, induisant des gênes considérables mais inévitables pour les Geudertheimois. L'accès aux riverains et aux commerces reste bien entendu garanti dans la mesure du possible.

La réfection du tronçon entre la rue de la Paix et la jonction de la rue du Général de Gaulle avec la route de Bietlenheim est prévue en juillet et nécessitera une déviation de la circulation via la rue de la Paix.

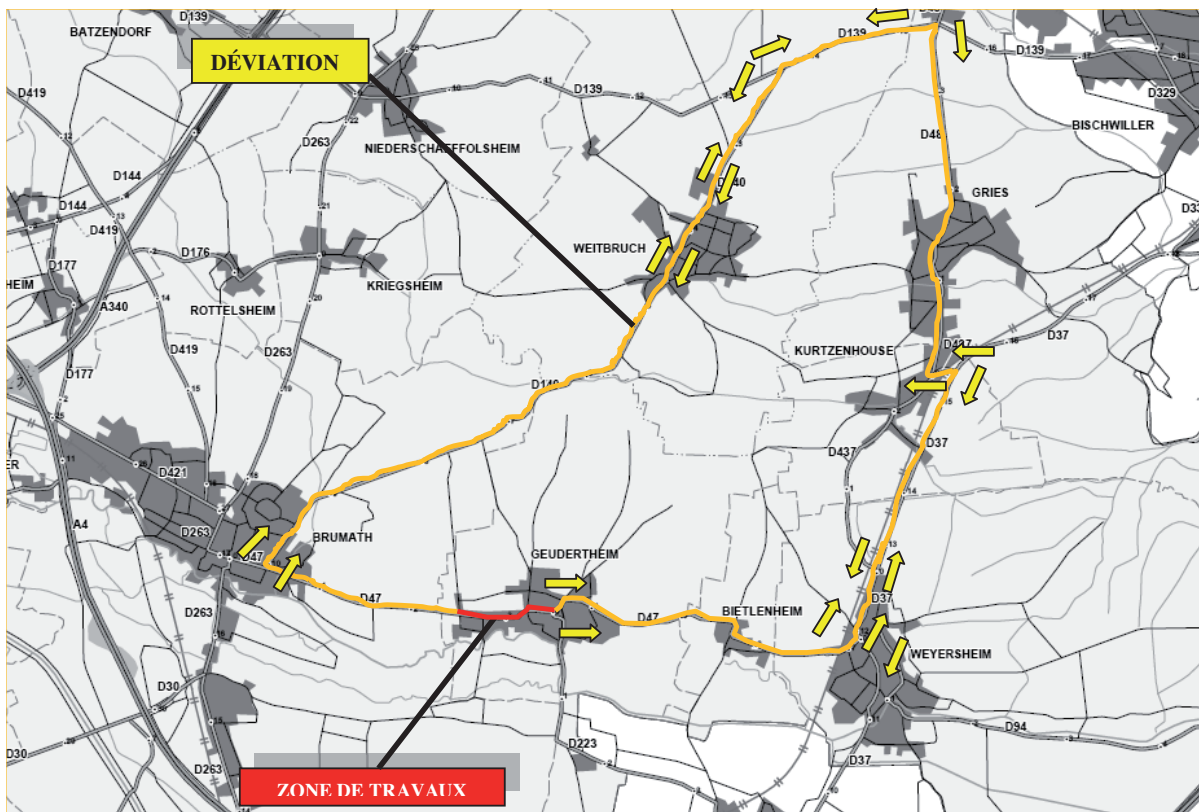
À l'ouest

De plus, entre le 7 et le 12 juillet, le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé de réaliser la réfection du tapis de roulement de la rue du Général de Gaulle entre l'école et l'entrée ouest du village (RD 47 vers Brumath). La société LINGENHELD s'est vue attribuer ces travaux durant lesquels la traversée de Geudertheim sera impossible. Une déviation via Weyersheim, Kurtzenhouse, Gries, Weitbruch et Brumath sera mise en place par les services du département dans les deux sens pour les voitures et les poids lourds. Pour tout renseignement, appelez le n° Inforoutes : 03 88 76 67 68.



Patience et compréhension devront être les « leitmotiv » des usagers jusqu'à la fin, prévue en novembre, de ce projet qui améliorera considérablement le cadre de vie de notre commune.

PLAN DE SITUATION ET DE DÉVIATION RD 47 TRAVAUX D'ENROBÉS DU 7 AU 12 JUILLET



■ Voies cyclables

Double sens cyclable

Un double sens cyclable (DSC) est un sens unique classique pour les véhicules motorisés, mais ouvert à la circulation des cyclistes dans les deux sens. Dans le cadre du plan de circulation mis en place par l'arrêté municipal du 2 septembre 2010, plusieurs DSC ont été créés dans des tronçons des voies suivantes : rue de la Montée, rue du Puits, rue du Presbytère et rue du Chevreuil. Ce dernier est provisoirement neutralisé durant les travaux de réfection en cours de la rue du Général de Gaulle. L'entrée d'un DSC (pour les véhicules motorisés) est signalée par le panneau C24a, indiquant que l'on peut croiser des cyclistes, l'autre extrémité par le panneau M9v2 placé sous le panneau B1 (sens interdit).



Panneau C24a



Panneaux B1 et M9v2

Il est rappelé que seuls les cyclistes peuvent emprunter un DSC dans les deux sens, à l'exclusion de tous les deux-roues motorisés, soumis aux mêmes règles que les autres véhicules à moteur. En application de l'article R.412-7 du code de la route (circulation sur une voie réservée à une autre catégorie de véhicules), les deux-roues contrevenants s'exposent à une contravention de 4^e classe (135 €). Les parents seraient bien avisés de rappeler ces règles à leurs enfants mineurs s'ils ne veulent pas mettre la main au porte-monnaie. Quant aux contrevenants en véhicules motorisés à 4 roues ou plus, ils tombent sous le coup de l'article R.412-28 du code de la route (circulation en sens interdit), prévoyant une contravention de 4^e classe (135 €) et un retrait de 4 points du permis de conduire.

Piste cyclable

Une piste cyclable est une voie de circulation exclusivement réservée aux cyclistes. Son accès est interdit aux autres véhicules, y compris les deux-roues motorisés, ainsi qu'aux piétons. L'arrêt et le stationnement y sont interdits. Depuis le décret 98-828 du 14 septembre 1998, son utilisation n'est plus obligatoire en France sauf cas particuliers. Le début d'une piste cyclable est signalé par le panneau C113, la fin par le panneau C114.



Panneau C113



Panneau C114



Panneau C115



Panneau C116

En l'état actuel de la signalisation, la piste cyclable menant au stade de la Forêt est donc inutilisable par les piétons. C'est pourquoi la municipalité va faire convertir cette piste en voie verte, qui est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés et des piétons. Tous véhicules à moteur (voitures, mobylettes, motos, quads, tracteurs etc.) y sont interdits de circulation, de stationnement et d'arrêt. En application de l'article R.412-7 du code de la route (voir DSC ci-dessus), les contrevenants s'exposent à une contravention de 4^e classe (135 €). Le début d'une voie verte est signalé par le panneau C115, sa fin par le panneau C116. Ces nouveaux panneaux seront mis en place à l'issue des travaux d'aménagement en cours à l'entrée sud du village. En attendant, cyclistes, soyez tolérants, et piétons, soyez patients !

Recommandations aux automobilistes

Pour les automobilistes riverains, un DSC reste une voie à double sens de circulation. Ainsi, lorsque vous accédez à un DSC en sortant de votre garage ou de votre cour, ou par une voie privée, ne vous contentez pas de regarder uniquement si des véhicules circulent dans le sens autorisé, mais contrôlez aussi qu'aucun cycliste ne vient dans le sens opposé. De même, ne coupez pas vos virages à gauche, notamment lorsque vous tournez de la rue du Puits vers la rue du Presbytère, car un cycliste peut venir en face. Redoublez d'attention si vous devez couper un DSC, une piste cyclable ou une voie verte. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'inobservation de ces règles élémentaires de prudence. N'oubliez pas que le cycliste, que peut-être vous êtes parfois, est plus vulnérable que la voiture que vous conduisez. La rue appartient à tous les usagers, partageons-la harmonieusement.

Infos pratiques (suite)

■ Gare à la tique !

Ça y est, elles sont revenues, les tiques ! Ces charmantes bestioles, qui répondent au doux nom d'Ixodes ricinus, ont réinvesti nos forêts humides et nos parcs urbains. De mai à octobre elles sont légion. Après avoir agrippé leur hôte, elles grimpent le long du corps jusqu'à se fixer dans une zone protégée, derrière le genou, dans l'aîne, le nombril, les aisselles, les oreilles ou le cou, puis plantent leurs parties buccales dans votre peau en quête de sang. Une tique infectée par la bactérie *Borrelia Burgdorferi* (20 % des cas) vous contamine et provoque



la maladie de Lyme qui peut affecter le système nerveux, le cœur ou les articulations. Un contact de cinq heures après la piqûre est nécessaire pour la contamination. Cette maladie se manifeste initialement soit par un érythème migrant, rougeur de taille croissante supérieure à 5 cm à partir de la zone de piqûre après trois jours de délai au moins, soit par des signes grippaux (fièvre, mal de tête, courbatures, fatigue). C'est la raison pour laquelle, après toute promenade en milieu à risque, examinez-vous à la recherche d'une tique. Adulte on ne peut pas la rater, jeune (nymphe) sa taille ne dépasse pas une tête d'épingle, elle peut donc être difficile à repérer. Il faut enlever la tique avec précaution, sans utiliser de produits et notamment pas d'éther, pour ne pas risquer la vidange de son contenu abdominal. Une

pince à épiler vous permettra de l'enlever en l'agrippant au ras de la peau à condition de tirer doucement mais fermement dans l'axe sans faire de torsion. Cela peut prendre 60 secondes. Ne la lâchez pas jusqu'à ce qu'elle cède. Même s'il reste une partie de la tête avec des crochets vous ne risquez pas la maladie de Lyme. Une simple désinfection suffit et le reste s'éliminera, mais cela peut prendre du temps. L'exérèse raccourcit bien sûr ce délai. Pour éviter d'en arriver là, marchez au milieu des chemins et sortez couvert, si possible avec des vêtements clairs pour mieux repérer les tiques après la promenade. Si vous a été mordu consultez votre médecin qui, en fonction de votre situation, vous prescrira un traitement antibiotique (trois à quatre semaines) préventif ou curatif selon sa précocité. Avec ces quelques précautions, vous pouvez sans crainte profiter de nos belles forêts.

■ Marché du terroir



Le marché hebdomadaire se tiendra place du Général Picquart tous les jeudis de 16 h à 20 h jusqu'au 4 août inclus. Il reprendra son activité le 1^{er} septembre.

■ Permanences du samedi

La dernière permanence du samedi matin à la mairie avant les congés d'été sera assurée par la municipalité le 9 juillet 2011. Les permanences du samedi reprendront à partir du 3 septembre de 9 h à 11 h.

■ Collecte des ordures ménagères

La collecte du mercredi 17 août 2011 est reportée au jeudi 18 août 2011.

■ Commande scolaire

Facilitez-vous la vie! Évitez la perte de temps! Comme chaque année, l'association de parents d'élèves Vivre l'École vous propose une centrale d'achat de matériel scolaire, en collaboration avec les écoles. Vous trouverez les bons de commande à télécharger sur le site de la commune : www.geudertheim.fr.



Les commandes sont à retourner avant le vendredi 8 juillet, accompagnées du règlement par chèque libellé à l'ordre de Vivre l'École. N'oubliez pas de récupérer le matériel scolaire le samedi 27 août de 17 h à 18 h à la Maison de la Culture, place Marie-Georges Picquart. Merci pour vos commandes.

■ Photographies d'identité

Nathalie RAMIREZ, photographe indépendante, vous accueillera en mairie de Geudertheim les mercredis 20 juillet et 3 août de 9 h 30 à 11 h 30 pour réaliser vos photographies d'identité selon les nouvelles normes en vigueur : passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte Vitale, carte d'étudiant, dossier scolaire, curriculum vitae, etc. Sans rendez-vous. Tarif unique : 10 € les quatre photos.



> tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les villageois sur leurs activités. Le contenu de cette rubrique est sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Les informations à insérer devront être déposées à la mairie ou envoyées par courriel à michele.heussner@geudertheim.fr. La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 15 septembre 2011 pour parution en octobre.

■ Stage de football

Le stage de football d'initiation et de perfectionnement aura lieu cette année du 1^{er} au 5 août au stade de la Forêt. Le tarif est fixé à 80 € par participant, repas de midi inclus. Tous les jeunes âgés de 7 à 14 ans peuvent y participer.

Contacts :

Rolf RIEDINGER au 03 90 29 19 22, ou Doris RIEDINGER au 03 88 59 38 69.

■ Balades nature

Dans le cadre du programme des balades « Nature et Patrimoine » proposées par la communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ) et animées par Carmen KUHNE, deux balades se feront à Geudertheim : la première, le vendredi 19 août de 9 h à 12 h 30, aura pour thème « L'eau sous toutes ses formes à



Geudertheim » ; la seconde, le samedi 8 octobre de 9 h à 12 h 30, aura pour thème « La découverte de la forêt de Geudertheim ».

Carmen, animatrice Nature Environnement et Patrimoine, connaît parfaitement l'interaction des différents éléments régissant l'équilibre d'un écosystème. Très pédagogue, elle sait nous la faire découvrir en guidant nos observations sur le terrain. Lorsqu'on a participé à une balade avec elle, on regrette d'avoir manqué les précédentes.

D'autres balades sont prévues de juillet à octobre sur le territoire de la CCBZ. Un dépliant de présentation est disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site communal www.geudertheim.fr. Ces balades, accessibles dès 8 ans, ne présentent aucune difficulté physique : elles comportent une heure à une heure et demie de marche réelle, entrecoupée d'arrêts pour les explications, sur terrain plat. Elles sont gratuites, mais il faut s'inscrire au plus tard la veille à 18 h, les groupes étant limités à 15 personnes.

Contact : Carmen KUHNE, au 03 88 69 30 69 ou au 06 07 95 25 83 ; courriel : kuhnes@evc.net.



■ Tournoi de bad !

Dans la chaleur du samedi 4 juin 2011, les « As du volant » de Geudertheim (autrement dit l'association AGCLS s'Mehlrads) ont organisé leurs désormais fameux tournoi de badminton loisir. Trente joueurs se sont affrontés au cours de l'après midi et à 19 h le constat était clair : malgré un état de fatigue prononcé, tout le monde s'était bien amusé. La paire Nelly/Fabrice l'a emporté et le maire Pierre GROSS lui a remis la coupe offerte par la commune. Des lots de consolation ont également été distribués aux autres compétiteurs. Petite anecdote, la différence d'âge entre la plus jeune et le moins jeune joueur était tout de même de plus de quarante ans ! Eh oui, il n'y a pas d'âge

pour pratiquer ce sport ! Le barbecue qui a suivi a été l'occasion d'échanges entre les invités des différents clubs environnants et les joueurs du cru. Ils se sont donné rendez-vous l'année prochaine avant de se séparer. L'occasion de vous rappeler que vous pouvez jouer tous les jeudis soir à partir de 20 h à la salle polyvalente (entrée par l'arrière rue de la Paix). Il s'agit de badminton loisir, alors n'hésitez pas, venez retrouver les « As du volant » !



■ Don du sang : résultat encourageant

Après quelques collectes à l'affluence mitigée, le cap symbolique des 50 donateurs a été à nouveau dépassé lors du don du sang du 10 mai 2011 organisé par l'association s'Mehlrads. Ils étaient exactement 51 à contribuer indirectement à sauver des vies ou à soulager la souffrance d'inconnus. Un grand merci aux donateurs mais aussi à toutes les personnes qui ont su mobiliser la générosité dont les malades ont tant besoin. La prochaine collecte est prévue le mardi 11 octobre, date à cocher dès aujourd'hui sur votre agenda.

D'ici là réfléchissons aux deux questions suivantes : consacrer 30 à 40 minutes, collation comprise, pour sauver une vie, est-ce un si mauvais investissement ? Et si un jour un proche avait besoin de cette richesse que représente le sang ?

■ Un chèque pour AES Alsace

Lors du 15^e anniversaire de l'association Sapeurs-Pompiers Alsace Ukraine (SPA), présidée par Jean-marie WENGER, un chèque d'une valeur de 1 000 € a été remis à Alain ARMAND, président de l'association AES Alsace (Actions et Échanges Slaves), de Geudertheim.

Ce chèque est destiné au financement d'un mannequin d'exercice de réanimation pour le centre de secours de la ville de Loutsk, en Ukraine. Ce matériel, le premier de ce genre là-bas, sera dédié à la

formation des urgentistes, qui se faisait auparavant entre collègues.



Le Docteur KOUTZ, directeur du centre de secours de Loutsk, et le président d'AES Alsace remercient chaleureusement les membres de l'association SPAU pour leur geste, qui améliorera la prise en charge des personnes en détresse physique.

■ Comité de Fêtes

Le vendredi 18 février dernier s'est tenue la 14^e assemblée générale ordinaire du Comité de Fêtes de Geudertheim. Le maire Pierre GROSS a remercié l'association pour son dynamisme tout au long de l'année : organisation de la fête du 13 juillet et de la soirée sosie, montage et démontage du chapiteau et/ou de la piste de danse lors des manifestations, achat de matériel pour les fêtes associatives, gestion de la buvette du marché hebdomadaire... Une des prochaines réalisations sera l'achat d'une extension du chapiteau. Le bureau s'est ensuite réuni le 18 avril et a procédé à l'attribution des différents postes. Autour du président sortant Yves OHLMANN ont été élus Michèle LERGENMULLER (vice-présidente), Christiane GLÉ (secrétaire), Anita SPINDLER (secrétaire adjointe), André JUNG (trésorier), Claude BARTHOLOMÉ (trésorier adjoint), Agnès FASSNACHT, Kelly FAULLIMEL, Christophe FLORANCE, Johnny LAGEL, Rémy RICK et Julien SARLAT, renforcés par l'arrivée de Dominique FRITSCH et Patrick LAGEL (assesseurs).

■ Messti

Samedi 13 août 2011

Les festivités débuteront la soirée du samedi 13 août, sous le chapiteau installé place Marie-Georges Picquart où, non loin des manèges, la Musique Paysanne et le Groupe Folklorique vous proposeront une

petite restauration (assiette alsacienne) à partir de 19 h, au prix de 8 € pour un adulte et 4 € pour un enfant de moins de 12 ans. Uniquement sur réservation auprès d'Yves OHLMANN au 03 88 59 35 54 avant le 31 juillet.

Dimanche 14 août 2011

Le retour des conscrits.



Cette année l'ouverture du Messti se fera à nouveau dans la tradition. Les conscrits de la classe 93 débiteront les festivités dimanche 14 août à 10 h 30 en offrant le traditionnel kougelhof et surtout la bouteille de vin d'Alsace au maire qui donnera ou non son accord pour que la fête commence (gageons qu'il sera d'accord). La journée égrènera les différentes épreuves entre les équipes des classes et associations inscrites. Au programme, une course de garçon de café améliorée, des joutes nautiques et bien sûr la pyramide des seaux. La braderie aura depuis 7 h du matin livré tous ses trésors quand l'heure d'une bonne tarte flambée sera venue. Un questionnaire sur l'histoire du village



viendra clôturer les épreuves proposées aux participants qui seront bien entendu tous récompensés de leurs efforts. On peut être sûr que cette journée restera à jamais gravée dans la mémoire de nos conscrits. Le bal populaire animé par l'orchestre Midnight Show achèvera la soirée en musique. La Classe 85 et l'AGCLS s'Mehlrads vous attendent pour cette journée. Les fiches d'inscription pour

la braderie seront distribuées courant juillet. Pour l'inscription des équipes, contactez Johnny LAGEL (Classe 85) au 06 85 34 36 35 ou Noël HEILMANN (s'Mehlrads) au 03 88 51 94 97.

Lundi 15 août 2011

La fête continuera aussi lundi 15 août en soirée. Sous le chapiteau, l'Amicale des Sapeurs-pompiers organisera un « repas Messti » (hareng mariné). Les réservations se font auprès de la présidente Patricia PAULEN au 03 88 68 30 33 ou chez l'horticulteur SCHWARZ.

■ La marche « lumineuse »

Le samedi 17 septembre se déroulera la 22^e marche populaire de nuit de Geudertheim. Organisée comme tous les ans par l'AGCLS s'Mehlrads et d'une distance minimum de 10 km, elle sera l'occasion pour les participants de découvrir les environs de Geudertheim, mais surtout de voir son parcours éclairé d'une « leur nouvelle »...



Pour l'occasion un bracelet un peu particulier sera offert à chaque marcheur. Que de mystères ! Les départs se feront de 15 h à 20 h depuis la salle polyvalente. Bien entendu tartes flambées et autres petites restaurations vous seront proposées à l'arrivée. Sans oublier une bonne bière bien fraîche, à consommer avec modération... quoique ! Pour découvrir ce « parcours illuminé », le rendez-vous est donné à partir de 18 h. Contact : Corinne GEISSLER au 03 88 59 38 83.

■ Question de bon sens

« Quand le civisme largue les voiles, il fait inexorablement place au banditisme... »

Le village connaît actuellement quelques gênes, notamment pour les automobilistes. Des travaux de raccordement au gaz naturel ont été engagés voila plusieurs semaines, combinés maintenant avec la restructuration d'une partie de la rue du Général de Gaulle, qui va rester barrée quelques mois encore. La conséquence de ces travaux est l'apparition de nombreux raccourcis carrossables, dont la plupart d'entre nous ignorait l'existence, tant cette rue du Général de Gaulle était considérée comme une voie rapide.

Seulement voilà, certains automobilistes font fi de civisme et de respect envers leur prochain et leur environnement. Et ne nous y trompons pas, ils ne sont pas tous de passage.

Quelques exemples :

- Le chemin situé au sud de la commune, reliant le pont de pierre à l'étang de pêche de la Zornmatt, s'est élargi avec une seconde voie créée sur des parcelles de prés, certaines non encore fauchées. Mettons-nous un instant à la place des exploitants ! À quoi ressembleront ces parcelles dans quelques mois ? C'est comme si on roulait sur votre pelouse parce qu'il y a un nid de poule dans la rue devant chez vous.



- autre comportement similaire du côté de la station d'épuration : la traversée de prairies par des automobilistes sans vergogne, avec franchissement pourtant interdit de la piste cyclable.

- et quand la route barrée redevient temporairement praticable fleurissent les panaches de poussière soulevés par les véhicules qui tentent leur chance de pouvoir passer, quitte à faire demi-tour. Et



■ Le FCG champion

Les supporters du FCG (Football-Club de Geudertheim) sont ravis : l'équipe 1 termine championne de son groupe grâce à sa dernière victoire obtenue à Wintershouse. Geudertheim évoluera en D1 la saison prochaine après l'avoir quittée il y a une dizaine d'années. Les joueurs du club ont réalisé une très belle saison en ne perdant que trois matches, et en effectuant un parcours remarquable en coupe avec deux très beaux derbys contre Hoerd et Weyersheim. Donc un grand bravo à tous les joueurs et à l'entraîneur Steve, en espérant qu'ils puissent nous faire rêver à nouveau l'année prochaine. Un grand

merci aussi à tous les supporters qui, dimanche après dimanche, ont suivi les exploits de l'équipe, incarnant souvent le « 12^e homme ».

Notons encore la belle performance de l'équipe 2 qui finit championne de D2 pyramide B et monte en D1 pour la première fois de l'histoire du club. Chapeau bas aux joueurs et à l'entraîneur Frédéric ! L'équipe 3, avec l'entraîneur Sébastien, n'a pas démerité ; elle devrait terminer 2^e de son groupe et monter en division supérieure. De quoi réjouir l'ensemble des membres du comité du FCG et son président Claude FALK !

donc là, ce sont la poussière et le bruit qui nuisent !

De toute manière, avec l'avancée des travaux, il ne sera plus du tout possible d'emprunter cette portion de rue, alors autant suivre dès aujourd'hui la déviation en place..

À travers ces quelques exemples, l'expression « la liberté des uns s'arrête là où commence celles des autres » prend tout son sens. Alors que faire ? Faut-il sanctionner ? Faut-il éduquer ? Faut-il barricader ? Faut-il interdire ? Faut-il dénoncer ? Certains d'entre-nous ont juste oublié que ce n'était qu'une QUESTION DE BON SENS.

■ La musique sous le chapiteau

Heureusement il y avait le chapiteau pour abriter la fête de la musique des Jeunes Troubadours par ce temps d'averses à répétition qui a marqué le samedi 18 juin. En effet ni les jeunes chanteurs, dirigés par Jean-Pierre ZERR, ni les

membres du groupe Folklorique de Hoenheim ne se sont laissés troubler par la pluie. Ces derniers sont venus en toute amitié soutenir Jean-Pierre et sa femme Lilly, tous deux étant membres actifs du groupe. Le public bien à l'abri a pu se restaurer et apprécier ce concert de voix cristallines et le spectacle de danses donnés dans la bonne humeur générale.



■ **Ramassage de vieux papiers**

Le ramassage de vieux papiers, organisé le 20 novembre 2010 par l'association PEEP (Parents d'Élèves de l'Enseignement Public) de Geudertheim, a permis une collecte record de 26 tonnes. Grâce aux fonds récoltés au cours des dernières années, la PEEP a pu subventionner l'activité badminton de l'école élémentaire pour un montant de 1 500 € et allouer la somme de 870 € pour à l'école maternelle (sorties, classe verte). La PEEP a également financé l'achat des boissons de la kermesse de l'école élémentaire, vendues au profit de l'école. Merci à tous ceux qui stockent mois après mois publicités, journaux ou cartons.

■ **Mini Miss**



Hermione GATEAU, jeune geudertheimoise, a été élue 3^e dauphine à l'élection de mini miss espace Rhéna, le 17 avril 2011.

■ **Fête du printemps**

Le 2 juin, jeudi de l'Ascension. Après le traditionnel lâcher de ballons une ambiance très conviviale régnait dans la salle polyvalente autour de Marjory ZAHYDKO, une Miss Alsace aimable et souriante qui s'est prêtée avec grâce aux photos et dédicaces que les nombreux fans de tous âges lui réclamaient. C'est avec enthousiasme que le public a accueilli le



groupe de hip-hop de l'animation jeunesse de la Basse-Zorn, avec ses entraîneurs, qui a fait une démonstration vivement appréciée. Après le « Kafé un Kuche », l'après-midi s'est terminé avec de la tarte flambée et des knaks. Le tirage de la tombola, dont le 1^{er} prix était une invitation pour deux personnes à l'élection de Miss Alsace 2011 à Sélestat, a clôturé les festivités.



■ **Confirmation**

Le 17 avril, dimanche des Rameaux, c'est dans une église comble magnifiquement fleurie que neuf jeunes ont renouvelé leurs vœux de baptême, entourés de leur famille, leurs parrains et marraines, leurs amis. Avec le pasteur Claude CULLMANN, les

confirmants ont animés le culte par des lectures et des prières. C'est sous les applaudissements que les nouveaux confirmés ont interprété le cantique « Tu es là au cœur de nos vies ». La chorale paroissiale a contribué à la solennité de la cérémonie.

► **Le calendrier**

Tous les jeudis : marché
sauf 14 juillet, 11, 18 et 25 août

■ **3 juillet 2011**

- Messe des 3 clochers suivie d'un repas, Paroisse Catholique
- Culte suivi d'un pique-nique, Paroisse Protestante

■ **8 juillet 2011**

Séance du conseil municipal

■ **13 juillet 2011**

Fête nationale, Comité de Fêtes



■ **13 août 2011**

Messiti, Repas d'ouverture Musique Paysanne et Groupe Folklorique

■ **14 août 2011**

Messiti, AGCLS s'Mehlrads et Amicale Classe 1985

■ **15 août 2011**

Messiti, Repas de clôture Amicale des Sapeurs-pompiers

■ **19 août 2011**

Balade nature autour de la Zorn, CCBZ

■ **26 août 2011**

Séance du conseil municipal

■ **26 au 28 août 2011**

Tournoi de foot Vétérans, Football Club



■ **2 septembre 2011**

Séance du conseil municipal

■ **3 septembre 2011**

Excursion en Forêt Noire, Paroisse Protestante

■ **5 septembre 2011**

Rentrée des classes

■ **10 septembre 2011**

Soirée récréative, Amicale Classe 1985

■ **16 septembre 2011**

Inscription à l'École de Musique de 16 h à 19 h

■ **17 septembre 2011**

-Marche populaire, AGCLS s'Mehlrads

■ **25 septembre 2011**

Inauguration du parcours de santé

■ **30 septembre 2011**

Séance du conseil municipal



■ **8 octobre 2011**

Dîner dansant, Amicale Pongiste de Geudertheim

■ **11 octobre 2011**

Don du sang, AGCLS s'Mehlrads

Le fleurissement fait partie d'un tout !

Le fleurissement participe au lien social, crée une dynamique entre les habitants, offre un environnement agréable aux résidents et aux visiteurs de la commune. Il est une véritable vitrine de notre village et participe à l'attractivité touristique de l'Alsace.

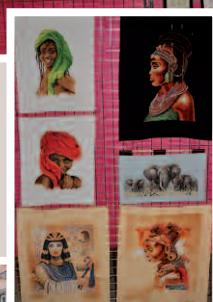
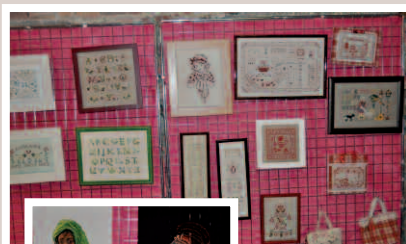


Marché aux fleurs : 3^e édition

Jamais deux sans trois. Comme les deux années précédentes, ce troisième marché aux fleurs a essuyé des averses alors qu'il faisait tellement beau les semaines précédentes. Mais basta ! Cela n'a pas empêché les visiteurs de faire le plein de fleurs, plants ou autres objets concernant le jardin. Pendant les averses, ils se sont réfugiés dans les salles d'exposition où ils ont pu découvrir des broderies d'une grande finesse réalisées par Monique SCHWETTA et Laurence MÔME, ou de



magnifiques arrangements floraux sur des thèmes divers confectionnés par l'Atelier du Kochersberg de Jeanne JUND et Danielle OBRECHT. Tous étaient ébahis. Certains sont allés dans la grande salle voir le troc des vêtements



féminins organisé par l'ABAMA. Trois épouvantails amusants petits et grands, impressionnés par l'imagination des créateurs. Rendez-vous à l'année prochaine avec vos réalisations !



Plantation

Vu les différents travaux de la rue du Général de Gaulle pendant la période estivale, le fleurissement est resté limité cette année. La veille de la cérémonie de la remise des prix d'arrondissement, une poignée de bénévoles a déjà mis en valeur la place du Général Picquart, souhaitant ainsi la bienvenue aux participants de cette cérémonie. La plantation des autres massifs a été réalisée le samedi 22 mai matin par une sacrée équipe ! Pour que le fleurissement se présente toujours sous son meilleur jour, on sera amené à arroser, retirer les fleurs fanées de leurs tiges, effeuiller, tailler, nettoyer, opérations qui se répètent tout au long de la saison.



Suite au temps sec du printemps les semis réalisés n'offriront pas le spectacle escompté, à savoir la prairie fleurie du côté de la sortie vers Bietlenheim et la jachère mellifère le long de la biscuiterie route de Hoerd pour attirer les abeilles.





Concours d'arrondissement

Le 12 mai dernier, Geudertheim a reçu les lauréats du concours d'arrondissement 2010 de Strasbourg-campagne. André LOBSTEIN, président du jury départemental des villes et villages fleuris, Étienne WOLF, maire de Brumath et conseiller général, et Gérard RETTIG, membre du jury, ont remis aux heureux gagnants leurs diplômes ainsi qu'une poterie de Soufflenheim et un charmant arrangement des Établissements SCHWARZ. Au cours de cette soirée, le maire Pierre GROSS s'est vu remettre par Outils WOLF cette fameuse tondeuse, récompense de notre première fleur. Il en a profité pour remercier tous ceux qui se sont investis pour obtenir ce label.



Élisa et René ANDRÈS, lauréats

Qu'ont fait Élisa et René ANDRÈS pour avoir mérité le prix du concours d'arrondissement 2010 de Strasbourg-campagne ?

Deux à trois heures par jour, ils bichonnent leur jardin. Ils enlèvent des fleurs fanées par-ci, pulvérisent écologiquement les pucerons par-là, arrosent au pied de la plante à l'aide

d'un petit arrosoir à long bec. Leur jardin fait l'admiration des personnes du quartier qui s'arrêtent souvent pour discuter de jardinage et échanger des conseils. D'aucuns sont même tentés de se lancer dans l'aventure du jardin, comme Brigitte qui a dit : « Ce jardin me donne envie de faire la même chose ». Et pourquoi pas !

Concours local des maisons fleuries

Comme les autres années et suite à vos inscriptions nous passerons admirer vos maisons. Votre participation à ce concours interne nous permettra de proposer les meilleures réalisations au concours du prix d'arrondissement 2011,

comme pour Charlotte METZ et André KOCH en 2009, et pour Élisa et René ANDRÈS en 2010, dont le fleurissement des maisons et jardins a été reconnu et récompensé. La commune compte sur votre persévérance pour décrocher à nouveau un

prix en 2011, comme elle a pu compter sur vous pour obtenir sa première fleur des villages fleuris en 2010.





Le comité de fêtes

VOUS CONVIE À LA FÊTE NATIONALE

Mercredi 13 juillet 2011

à partir de 18 h 30 • Place Marie-Georges Picquart

Au programme dès 20 h :

- **Distribution de lampions**
- **Dépôt de gerbe**
- **Retraite aux flambeaux**
- **Allocution de M. le Maire**
- **Remise de la carte électorale à des jeunes de la commune**
- **Remise de distinctions à des pompiers méritants**
- **Distribution de chocolat aux enfants**
- **Soirée dansante animée par l'orchestre « Pêche d'Enfer »**

Buvette et restauration

➤ Etat civil

AVRIL 2011

■ JUBILAIRES

- 3/04
Émilienne GLATH née ANDRÈS
3 rue des Potagers, **83 ans**
- 5/04
Irmgard ALTHERR née KÖPPERLING
5 rue des Cerisiers, **93 ans**

Robert MUHL
15 rue des Potagers, **80 ans**

- 11/04
Marguerite RITTER née ROSER
15 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

- 14/04
Salomé MUHL née RITTER
2 rue du Moulin, **90 ans**

- 17/04
Jeanne WAGNER née JUNGER
5 rue des Petits Champs, **87 ans**

- 28/04
Jeanne HAMM née VOLTZENLUGEL
38 rue du Gal de Gaulle, **89 ans**

- 29/04
Hélène TRAUTTMANN née JUNGER
4 rue Dietweg, **81 ans**

- 30/04
Charles WENDLING
99 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

■ MARIAGE

- 16/04
Siegfried Pierre Patrick FROMENT et
Adelaïde Anastasia Claire BARTHEL,
domiciliés 24 rue Sainte Maison à
Geudertheim

■ DÉCÈS

- 27/04 à Bischwiller dans sa 88^e année
Berthe ROSER veuve DAEFFLER
anciennement domiciliée à
Geudertheim



MAI 2011

■ JUBILAIRES

- 1/05
Anne FURST née SCHERER
10 rue Hof, **87 ans**

Antoinette STEINMETZ née LUDWIG
3 Impasse Jacques, **81 ans**

- 5/05
Jeanne STEINMETZ née HARNISCH
9 rue des Cerisiers, **84 ans**

- 10/05
Élise RIEDINGER née SCHWARZ
11 rue des Potagers, **84 ans**

- 16/05
Caroline HAMM née KAUFFMANN
3 rue du Chevreuil, **91 ans**

- 17/05
Marcel BERGTHOLD
12 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

- 19/05
Madeleine THOMAS née TAUTENHAHN
2 rue des Jardins, **84 ans**

- 20/05
Robert ROTH
102 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

- 27/05
Frieda LANG née LIBS
21 rue du Chevreuil, **95 ans**

- 28/05
Georges CONRAD
98 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

■ NAISSANCES

- 2/05
Audrey Marie-Christine LEY ROSER
née à Schiltigheim, fille de Marc LEY
et d'Élodie ROSER, 16 route de
Bietlenheim

■ MARIAGES

- 14/05
Philippe Georges MARX et **Béatrice
Jacqueline Louise WETTA**
domiciliés 16 rue du Moulin à
Geudertheim

- 21/05
Pascal Richard HANSEN et
Béatrice Nicole TOMASINA
domiciliés 25 rue du Coteau à
Geudertheim

■ DÉCÈS

- 24/05 à Haguenau dans sa 90^e année
Charles Jacques SCHNEIDER
27 rue du Gal de Gaulle



JUIN 2011

■ JUBILAIRES

- 1/06
Jeanne MUHL née HENNI
1 rue des Potagers, **89 ans**

- 7/06
Albert ANDRÈS
36 route de Bietlenheim, **80 ans**

- 13/06
Thérèse PETER née HARNISCH
26 rue Hornwerck, **83 ans**

- 17/06
Philippe ROTH
102 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

- 18/06
Marie RIVES née HENNI
95 rue du Gal de Gaulle, **93 ans**

- 22/06
Jeanne WENDLING née LEMMEL
3 rue Hornwerck, **84 ans**

- 23/06
Marie RAU née MAECHLING
34 route de Bietlenheim, **80 ans**

■ NAISSANCES

- 2/06
Thibault Mathias Antoine CHABERT
né à Strasbourg, fils de Philippe
CHABERT et Dominique NANNERO,
31 rue Hornwerck

Sarah Dominique Natacha SCHMITT
née à Schiltigheim, fille de Christophe
SCHMITT et de Céline MEYER, 10 rue du
Moulin

■ Inès ASCOLA-KRUMB

née à Schiltigheim, fille de Thierry
KRUMB et de Sandie ASCOLA, 109 rue
du Gal de Gaulle

- 16/06

**Ashley Coralie Lucienne MENDIMI
TSOUNGUI** née à Strasbourg,
fille de Pierre Bertrand MENDIMI
TSOUNGUI et de Sandie
VOLTZENLUGEL,
3 rue Sainte Maison

■ MARIAGES

- 11/06
Vincent Robert Charles GROSS et **Valérie
Mireille Sandrine JANIS**, domiciliés 49a
rue du Gal de Gaulle à Geudertheim

Michel PEREIRA, domicilié 17 rue
Principale à Bietlenheim et **Fanny Marie
Aimée HERRMANN**, résidant 20 route de
Bietlenheim à Geudertheim.

- 18/06

Constant RIVES et **Cindy GONCALVES**,
domiciliés 95 rue du Gal de Gaulle à
Geudertheim

- 24/06

Vincent PAULEN et **Laetitia FRIEDMANN**
domiciliés 9c rue de la Montée à
Geudertheim

■ DÉCÈS

- 22/06 à Bischwiller dans sa 87^e année
Marie SCHMITT veuve CREMMEL
8 rue des Potagers

- 26/06 à Brumath dans sa 94^e année
Marguerite HOFFFEL veuve WEIBEL
7 rue du Gal Leclerc

Merci de nous transmettre les dates de vos prochaines manifestations
pour publication dans le prochain G'IM avant le 15 septembre 2011